

Mme Nagy.- Monsieur le Président, Chers Collègues, nous sommes réunis aujourd'hui pour examiner le budget de la Ville pour l'année 2010. En préambule à mon intervention et avant de reprendre sur le fond les remarques d'ECOLO, permettez-moi de commenter la méthode, comme l'a fait Mme Lemesre.

La ville de Bruxelles est un acteur public important qui semble avoir pris de bien mauvaises habitudes. En effet, la loi prévoit le vote du budget dès le mois d'octobre de l'année qui précède celle de l'exercice. La plupart des communes et la Région en font autant. Il me semble que la Ville devrait, dans un souci de bonne gouvernance, combler ce retard.

La méthode, ensuite : nous en avons déjà débattu, il n'est pas très sérieux d'examiner ce budget en une demi-heure de section réunie. Même avec la meilleure volonté du monde, un travail d'examen budgétaire suppose d'avoir des éclaircissements, de s'adresser à chaque membre du Collège en particulier pour disposer d'une vision détaillée de la situation. Les membres du Collège ont disposé de plusieurs mois pour préparer le budget, de réunions pour arriver aux arbitrages et de l'aide de l'administration de la Ville. Les membres de l'opposition ne disposent, quant à eux, que des sept jours francs prévus par la loi (cette fois, respectée à la lettre...), et cela pendant la période des vacances scolaires, laquelle n'est pas la plus propice au travail des groupes.

L'année passée, je vous avais déjà soumis la suggestion, Monsieur le Bourgmestre, de travailler d'une manière plus sérieuse en réunissant, la semaine précédant la séance du Conseil Communal, les différentes sections pour l'examen du budget. Vous aviez, en séance, marqué votre intérêt pour cette proposition. Nul doute que les membres du Collège et du Conseil se rendent compte de la justesse de ce que j'avance. Et pourtant, cette année, votre majorité a fait preuve d'une grande indifférence. ECOLO le regrette, car cela confirme la critique que nous adressons à cette majorité : elle fait mine d'écouter, mais elle continue sans modifier sa manière de fonctionner.

S'agissant du budget, cette attitude n'est pas très sérieuse, ni très productive en termes de démocratie. Cependant, mon groupe s'est attelé, dans ces conditions difficiles, à examiner le budget 2010.

Dernière remarque, importante aussi pour la bonne gouvernance : notre Conseil a voté la motion sur l'Union pour le Climat. Pour rappel, par cette prise de position politique importante, la Ville, majorité et opposition confondues, s'est engagée en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour bien mesurer l'évolution des engagements pris, la motion prévoit que, chaque année, sera jointe au budget une comptabilité énergétique, c'est-à-dire une mesure très claire de la consommation réelle d'énergie (électricité, gaz, mazout, etc.), ainsi qu'un rapport qui dresse l'état d'avancement des mesures de réduction énergétique. Je constate que ces deux outils indispensables à la bonne gouvernance en matière d'économie d'énergie ne sont pas mis à la disposition du Conseil, et je le regrette. Il s'agit bien d'un engagement qui n'a pas été respecté.

Venons-en à l'examen du budget. En comparant les différents tableaux, on remarque que le point de départ de 2010 se situe dans la ligne du budget 2009, cela malgré une baisse des recettes (dividendes Dexia) quelque peu occultée derrière les recettes générées par le dividende spécial Sibelga et par les horodateurs. Mmes Jellab et Lemaitre aborderont les recettes, les charges de la dette et les transferts.

Je souhaiterais revenir sur la question de l'utilisation rationnelle de l'énergie, chère aux écologistes pour des raisons d'équité sociale, d'épuisement des ressources naturelles ou de changement climatique. Nous devons, en tant que pouvoir public, en faire une priorité. Le budget nous indique que le Collège entend faire des investissements en ce domaine, et ECOLO s'en réjouit : outils pour les audits énergétiques, remplacement des chaudières, identification des bâtiments énergivores, engagement par la Ville de deux personnes chargées de ces questions (ce qui les porte à trois). Nous soutenons ces mesures. Reste qu'à

côté de cela, la Ville achète de nouvelles voitures, plutôt que de réfléchir à la réduction de sa flotte et d'envisager l'utilisation de véhicules électriques pour ses besoins. Cela viendra un jour, n'en doutons pas.

Il est toutefois des chiffres qui donnent à réfléchir sur la réalité de certains engagements et qui font regretter l'absence de comptabilité énergétique. J'ai repris les comptes et les budgets de la Ville pour mesurer le sérieux du budget 2010. La plupart des départements qui engagent des dépenses d'électricité ou de chauffage connaissent des évolutions qui peuvent paraître encourageantes, puisque l'on nous annonce une baisse des coûts. Mais cette baisse annoncée m'apparaît comme tout à fait fictive, en réalité. Ainsi, pour les départements de l'échevine Hariche, on passerait d'un montant de 4,028 millions d'euros en 2008 (comptés) à 3,025 millions au budget 2010, soit une baisse de 1,003 million d'euros (25 %) ! L'échevin Mampaka, échevin de l'environnement, n'est pas en reste, puisque lui aussi dépenserait 841.000 euros en 2010 contre 1,115 million en 2008, ce qui représente une baisse de 24 %. Ces départements réalisent à eux seuls 1,28 million d'euros d'économie sur 1,3 million prévu, tel qu'annoncé par le Collège dans son budget. Permettez-moi de dire que je suis très sceptique quant à la réalité de ces chiffres. D'autant plus qu'en comparant les comptes de la Ville depuis 2005 et les chiffres annoncés pour 2009 et 2010, la courbe est bien ascendante et loin des budgets annoncés.

Pour l'électricité, où le budget 2010 annonce une économie de 350.000 euros, les constats sont similaires : M. El Ktibi annonce une réduction des dépenses de 196.000 euros en 2008 à 52.000 euros, soit une baisse de 144.000 euros (73 %) de la facture d'électricité pour son département.

M. Mampaka fait bien aussi, puisqu'il passe de 1,026 million en 2008 à 673.000 euros en 2010, soit une « économie » de 353.000 euros (34 % de la facture). À deux, ils dépassent l'économie annoncée, puisqu'ils totalisent 497.000 euros.

Toutefois, d'autres échevins, plus prévoyants ou mieux informés de l'évolution

du coût de l'énergie, annoncent, comme M. Ceux, une augmentation de 202.000 euros (de 706.000 en 2008 à 908.000 au budget 2010) pour leurs départements, ce qui me semble plus réaliste.

Tout cela ne me paraît pas très sérieux et traduit, selon ECOLO, une certaine volonté de « faire du vert » sans en avoir vraiment l'envie ou la conviction. Ces chiffres contribuent également à l'autre illusion, celle d'avoir atteint un budget en équilibre.

Un autre motif d'inquiétude en matière d'environnement concerne la réduction des crédits pour la ferme du Parc Maximilien et le retard apporté à la liquidation des subsides. La Ville vient seulement de liquider 2007. Voilà un outil pédagogique urbain, à l'adresse de tous les enfants et, en particulier, de ceux qui n'ont guère l'occasion de quitter la ville, qui est maltraité par l'actuel échevin de l'Environnement.

Je m'étonne aussi des nouveaux investissements annoncés pour le stade Roi Baudouin (plus de 800.000 euros pour l'installation de caméras de surveillance), alors que la Ville n'a pas encore décidé de son avenir.

ECOLO est également préoccupé par l'abandon d'investissements importants dans le centre-ville. En effet, après le report des travaux prévus depuis 2006 sur les boulevards du Centre - il s'agit pourtant d'un axe réellement structurant pour l'image de Bruxelles -, d'autres travaux bien utiles sont reportés : la rue de Namur, la place des Martyrs, la rue Neuve, la place du Sablon. Quant à la place de la Monnaie, je m'inquiète de l'augmentation des coûts déjà prévus. En effet, le budget 2009 prévoyait un montant de 3 millions, avec un subside de 2,7 millions. En 2010, le budget est de 3,5 millions et le subside, de 1,3 million. Pouvez-vous m'indiquer le montant total des travaux prévus pour cette place ? Où en est sa réalisation ? D'autres travaux sont reportés ou disparaissent du budget, tels que la place Van Gehuchten, le parc Meudon ou le Pré aux Oies.

En conclusion, à l'examen de certaines dépenses et de la manière dont elles sont présentées, on est en droit de s'interroger sur le caractère réel du budget qui nous est soumis. ECOLO regrette l'absence de comptabilité énergétique, véritable outil de mesure des efforts de la Ville en faveur de la réduction de la consommation énergétique. ECOLO regrette également que la rénovation, l'embellissement et la convivialité des espaces structurants du centre-ville ne constituent plus une priorité de la majorité actuelle.

M. Ceux, échevin.- Je tiens à remercier les conseillers de l'opposition et de la majorité pour leurs interventions constructives. Nous devons, en effet, tenter d'agir ensemble de manière positive.

Le déménagement du centre administratif est un dossier extrêmement complexe. Comme l'a souligné le Bourgmestre, nous devons rester prudents dans nos engagements, car ils portent sur le long terme et nécessitent des investissements importants. Comme l'a souligné Mme Lemesre, ces engagements porteront tant sur le bâtiment que sur le mobilier et les aménagements. Nous ne sommes pas en retard dans ce dossier. En effet, il s'agit d'un marché de promotion dans lequel nous remboursons pendant 27 ans à partir du moment où nous occupons les lieux. Entre-temps, des dépenses sont engagées dans l'entretien du bâtiment dont nous sommes propriétaires pour un tiers. Ces dépenses oscilleront autour de 60.000, plutôt que de 125.000 euros.

L'investissement dans le centre ville. Pour la place de la Monnaie, la Région avait prévu une enveloppe de 2 millions d'euros, à répartir entre la Monnaie et la zone confort. La zone 30 devrait être opérationnelle au 1er septembre 2010, raison pour laquelle nous avons prévu, à l'extraordinaire et à l'ordinaire, de petits montants qui permettront de réaliser les aménagements sur le terrain et d'assurer une communication efficace en la matière.

Les boulevards du centre. Ce dossier m'inquiète, car, même si je reste réaliste, il

me semble important de le réaliser. Mais la priorité a été accordée à la petite ceinture Ouest. Je rappelle que le chantier des boulevards du centre représente un budget de 32 millions d'euros ! Le budget de l'Urbanisme, à l'extraordinaire, s'élève à 23,6 millions, minoré de 7,75 millions de subsides. La Ville est donc incapable de prendre un tel engagement. Elle dépend de Beliris. Nous ferons en sorte que ce dossier avance, car nous sommes convaincus, comme vous, de l'importance du projet pour la revitalisation du centre. Mais des choix budgétaires doivent être opérés.

L'augmentation des tarifs des horodateurs participe aussi à la politique de mobilité. Nous avons décidé de réduire les écarts de tarifs entre les parkings souterrains et le stationnement sur la voie publique. Le Plan communal de mobilité accentuera encore la tendance. Je suis persuadé qu'à moyen ou à long terme, tout le territoire de la Ville de Bruxelles devra être couvert par des horodateurs ou des zones bleues. Cela constituera un avantage pour les riverains, lesquels posséderont une carte de stationnement. Pour les commerçants, cela ne représentera peut-être pas un inconvénient, car ils demandent surtout des zones rouges. En effet, avec les cartes de riverain, les rotations ne sont pas suffisantes pour permettre l'afflux de la clientèle. Jamais je n'ai entendu qu'ils considéraient les tarifs horodateurs comme trop élevés.

M. le Bourgmestre.- J'aurais préféré que la priorité soit accordée aux boulevards centraux, mais les pouvoirs fédéraux et régionaux en ont décidé autrement.

Mme Nagy.- Avez-vous déjà introduit une demande pour ce projet ? Les procédures de permis, notamment, peuvent être longues...

M. le Bourgmestre.- C'est Beliris qui doit déposer le projet. Nous avons joué de toute notre influence pour faire avancer ce projet.

La parole est à Mme Noël.

Mme Noël, échevine.- Mme Lemesre m'a interpellée sur l'aide aux familles et la Maison des familles (800.000 euros). L'asbl Aide aux familles est une association de « première couronne », puisqu'elle a été créée par la Ville. Son conseil d'administration se compose essentiellement des membres désignés par le Conseil communal. Le groupe de Mme Lemesre y compte d'ailleurs un représentant. Cette asbl remplit une mission essentielle. Je n'ai pas apprécié que vous mettiez son utilité en doute. Elle occupe quarante personnes formées pour garantir un accueil et un service aux personnes âgées et à des familles (nombreuses, souvent). Rien à voir, donc, avec les titres-services, ceux-ci ne concernant que le nettoyage. Les services offerts par l'asbl permettent à des personnes âgées de continuer à vivre chez elles. Certains collaborateurs ont reçu une formation en soins palliatifs, ou en accompagnement de personnes présentant un début de démence. Le service rendu est donc profondément humain et n'est pas à confondre avec des travaux de ménage. Le service d'aide aux familles occupait des locaux place Sainte-Catherine. Les lieux étant devenus trop exigus, le conseil d'administration a jugé utile de déménager les services. La Régie des bâtiments nous a loué un rez-de-chaussée rue Van Artevelde pour un loyer mensuel de 1.000 euros, ce qui explique l'augmentation du budget de fonctionnement.

L'asbl dispose d'une réserve de 1,5 million d'euros. Selon moi, les asbl n'ont pas à réaliser des provisions de cette ampleur. Nous avons donc décidé de rétrocéder cette épargne, réalisée grâce à nos subsides, au budget de la Ville. En échange, la Ville a inscrit à son budget une somme de 800.000 euros pour que l'asbl acquière son propre bâtiment. Nous avons souhaité que, dans le cadre du contrat de quartier Rouppe, ce bâtiment héberge également une maison d'accueil pour les co-accueillantes à domicile. Ces dernières pourront y venir avec les enfants.

L'objectif était donc de « faire d'une pierre deux coups ». Le service des co-accueillantes est intégré au service des crèches et la Ville versera un loyer pour les locaux qu'elle occupera dans le bâtiment de l'asbl.

Mme Nagy.- Je remercie le Collège pour ses réponses. Vous avez convenu, M. le Bourgmestre, que la méthode adoptée pour le débat budgétaire n'avait pas été la plus adéquate. Je compte sur vous pour qu'à l'avenir, le budget de la Ville de Bruxelles puisse être étudié par les conseillers, de la majorité et de l'opposition, en pleine connaissance de cause.

Quant au budget proprement dit, nous verrons lors de l'ajustement dans quelle mesure les chiffres avancés sont corrects. L'on constate que l'équilibre sera difficile à trouver, par des choix dont chacun appréciera la pertinence selon ses options politiques.

Je persiste à dire que le report de projets dans le centre ville pose problème. Ma question est la suivante : aujourd'hui, un projet relatif aux boulevards du centre est-il réellement sur la table ? Car les procédures (demandes de permis, appels d'offres, etc.) peuvent durer trois ans, ce qui nous mènerait déjà en 2013. Je regrette donc que vous l'ayez reporté. Pour qu'un tel chantier puisse être lancé lorsque se termineront les travaux de la petite ceinture et que des budgets pourront être dégagés, le dossier doit être déposé dès maintenant. Nous y serons attentifs. Ces reports ne favorisent pas le renouveau du centre.

Je remercie M. Mampaka pour ses réponses. Je pensais qu'un « Monsieur Énergie » avait été nommé et que deux personnes avaient été recrutées.

M. Mampaka, échevin.- La cellule a bien recruté deux personnes supplémentaires.

Mme Nagy.- En ce qui concerne l'Agenda 21, je serais heureuse de disposer d'un rapport sur le montant de 75.000 euros. Je rappelle que la motion votée à l'unanimité le 19 mai 2008 prévoit la tenue d'une comptabilité énergétique et la

remise d'un rapport annuel au Conseil communal visant à définir la politique énergétique de la Ville. Ce rapport doit être déposé avant la discussion budgétaire, mais j'accepte qu'il ne le soit que le 30 mars. L'évaluation des dépenses énergétiques réelles dans les comptes budgétaires n'est pas cohérente. Nous devons y revenir.

Les horodateurs. Nous sommes heureux d'entendre que l'échevin Ceux intègre enfin ce dossier dans une politique de mobilité, et non seulement comme un moyen, pour la Ville, de gagner de l'argent. Pour que cette politique produise ses effets, les aménagements urbains doivent être conviviaux et propices aux transports en commun et au vélo. Et il reste beaucoup à faire en la matière !

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Lemesre.

Mme Lemesre.- Je remercie le Collège pour ses réponses. Nous avons mené un bon débat et je vous remercie d'avance de bien vouloir améliorer nos conditions de travail pour la prochaine discussion budgétaire. J'espère que vous tiendrez parole.

Quant aux explications de Mme Noël, je souhaiterais connaître la situation de la Maison des familles et rectifier le point suivant : le conseil d'administration n'a pas encore été informé, puisqu'il ne se réunit que ce vendredi. À quel article les réserves de l'asbl (1,5 million d'euros) ont-elles été inscrites ? Je ne les ai pas identifiées dans les recettes.

M. le Bourgmestre.- Je vous communique ledit article. Quant au choix du bâtiment, il n'a pas encore été arrêté.

Mme Lemesre.- L'un des grands enjeux de la Ville sera le versement des pensions à notre personnel communal. Comme nous sommes repris dans le pool 2, les réserves sont maigres. La question se posera lors de l'établissement du budget 2011.

Les horodateurs sont un mauvais signal envoyé aux commerces du centre. Faute

d'avoir consenti les investissements nécessaires et d'avoir lancé le projet de rénovation, la sinistrose s'installe dans le centre-ville, ajoutée aux effets de la crise. Vous dressez une comparaison avec les horodateurs de Londres ou de Paris. Or les situations sont totalement différentes : chez nous, la périphérie est directement concurrente du centre de Bruxelles. Des pôles commerciaux comme ceux de Waterloo captent les habitants du Sud. Les grandes enseignes quittent Bruxelles. En termes de rénovation, les signaux positifs sont encore insuffisants.

Le débat en séance publique a eu lieu.

La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- Le groupe émet un avis relativement positif à la modification prévue au point 7. Si l'on souhaite une politique de mobilité qui rende plus attractifs les autres modes de transport, il faut oser traiter, à un moment ou à un autre, cette question. Je rappelle que 40 % des Bruxellois n'ont pas de voiture. La voiture ne doit pas être bannie du centre ville, mais elle n'est pas le mode de transport le mieux adapté, pour des raisons liées à la sécurité, à la mobilité, à la pollution et à l'ambiance générale.

L'espace public doit être de qualité et je regrette que le centre-ville retombe dans le laisser-aller d'antan. L'offre en transports publics doit être performante, y compris les week-ends et en dehors des heures de bureau. Le centre-ville est la zone la mieux desservie en transports publics et c'est cela que nous devons promouvoir pour faire accepter l'augmentation des tarifs de stationnement.

Je souhaiterais également que le Collège nous soumette ses suggestions quant à la promotion des commerces dans le centre-ville face à la concurrence. Sur le fond, notre groupe soutiendra votre proposition.